

**CONSEIL ADMINISTRATIF**

PALAIS ANNA ET JEAN-GABRIEL EYNARD  
RUE DE LA CROIX-ROUGE 4  
CASE POSTALE 3983  
CH-1211 GENÈVE 3  
T +41(0)22 418 29 00  
F +41(0)22 418 29 01  
WWW.GENEVE.CH

SÉANCE CA DU

06 DEC. 2023



V I L L E D E  
G E N È V E

**Conseil fédéral**  
Monsieur Alain Berset  
Président de la Confédération  
Palais fédéral ouest  
3003 Berne

Genève, le 13 décembre 2023

**Résolution R-226, du 19 juin 2018, intitulée : « Exportation de matériel de guerre vers des pays en guerre civile : pour une politique respectueuse des conventions de Genève et des droits humains »**

Monsieur le Président de la Confédération,

Nous nous permettons de vous transmettre, sous ce pli, la résolution R-226 mentionnée en objet, telle qu'adoptée par le Conseil municipal de la Ville de Genève lors de sa séance du 28 novembre 2023.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

AU NOM DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Secrétaire général :

Gionata P. Buzzini

Le Maire :

Alfonso Gomez

**Résolution du 19 juin 2018 de Mme Amanda Gavilanes, MM. Pascal Holenweg, Tobias Schnebli, Emmanuel Deonna et Régis de Battista: «Exportation de matériel de guerre vers des pays en guerre civile: pour une politique respectueuse des conventions de Genève et des droits humains».**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal  
lors de la séance du 28 novembre 2023, dans le rapport R-226 A)

### *RÉSOLUTION*

Le Conseil municipal de la Ville de Genève, dépositaire des conventions qui portent son nom, condamne fortement la position du Conseil fédéral. En cédant à la pression du lobby de l'armement, il contrevient au traité sur le commerce des armes (TCA) ratifié par la Suisse en 2015.

Le Conseil municipal demande à la Ville de Genève de signaler à la Confédération sa préoccupation quant au rôle facilitateur de notre pays en termes d'exportation de matériel de guerre.